

A publication from the DESIRE project - funded by the European Union's 6th Framework Program 'Global Change and Ecosystems'

Fact sheet 4

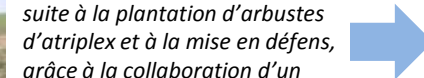
Basé sur l'expérience tirée de la commune Sehoul, région de Rabat

Plaidoyer en faveur de la gestion durable des espaces fragiles, en voie de dégradation

- la démonstration par les résultats de l'expérimentation



Des ravines en voie de cicatrisation, suite à la plantation d'arbustes d'atriplex et à la mise en défens, grâce à la collaboration d'un exploitant, suite à des incentives.



Des parcours défrichés, surpâturés, fortement érodés: un espace en voie de désertification



Pour réussir le défi de lutte contre l'érosion des terres et contre la dégradation des ressources naturelles, pouvant mener à des situations de crise et à la désertification, il est important que des aménagements soient conçus, adoptés et appropriés par les acteurs locaux, grâce à la démonstration, à la fois de leur efficacité environnementale et de leur efficacité en terme de développement.

La nécessité d'une vision à objectifs multiples et à long terme

Pour la promotion de l'agriculture, notamment en région fragile, et dans un objectif de durabilité, une vision sur le long terme doit être obligatoirement au centre des préoccupations, intégrant les dimensions de fertilité des sols, de biomasse, de biodiversité, de disponibilité et de qualité de l'eau. Pour cela, il faut identifier, dans chaque territoire agricole et avec la participation des acteurs locaux, les stratégies agricoles existantes ou potentielles, comportant une dimension de conservation des eaux et des sols, les évaluer sur les plans économique, social et écologique, selon un protocole fiable et unifié, intégrant à la fois les impacts immédiats et ceux sur le long terme. On pourra alors voir se concrétiser, chez les exploitants, une conscience capable de choisir durablement, les stratégies les mieux adaptées au contexte local.

L'approche DESIRE

Dans ce projet, des actions pilotes sont sélectionnées par les acteurs locaux, puis testées localement, à l'échelle d'exploitations appartenant à des agriculteurs volontaires. Une expérimentation est conduite, en vue de s'assurer des avantages écologiques, économiques et sociaux de ces actions simples et faciles à reproduire, et de faciliter leur adoption progressive par d'autres exploitants. Ces actions, ainsi assurées de la meilleure rentabilité, avec le moins d'impacts négatifs, serviraient de base pour des changements profonds dans les systèmes d'exploitation des terres et de gestion des ressources, à recommander, dans le cadre de projets de développement à concevoir avec tous les acteurs.

La participation

Les aménagements à proposer doivent être conçus, adoptés et appropriés par les acteurs locaux. C'est ainsi que la démonstration, à la fois de leur efficacité environnementale et de leur efficacité en terme de développement social, doit être faite par la participation réelle de tous les acteurs locaux dans le cadre de sorties de terrain et d'ateliers au sein de la commune. La recherche scientifique et l'approche participative devraient se conjuguer pour plus d'efficacité dans l'action.

Potentiels et contraintes de l'aménagement durable des terres

Dans le terrain forestier

Les techniques de restauration de l'espace forestier de chêne liège des Sehoul – Mamora, soumis à de forts prélèvements de bois et de fourrage ont longtemps avantagé la plantation d'espèces exotiques de pin et d'eucalyptus.

Plus tard, la régénération assistée de chêne liège a été expérimentée ; la comparaison montre tout l'intérêt de cette régénération qui permet, sur le court terme, un bon recouvrement du sol en plantes à riche apport fourrager, ce qui améliore le comportement hydrologique et renforce la biodiversité en espèces et sur le long terme, un recouvrement arboré producteur de liège, de bois et de fourrage.

Dans les terres de culture

La conservation des terres céréalières pâturées par l'amélioration des techniques de gestion du parcours sur jachère et sur les chaumes et des opérations culturales représente une option fondamentale. L'option expérimentée consiste dans la conservation des chaumes en été (mulch) et la réduction des travaux du sol, l'automne suivant. Les mesures de suivi ont montré les avantages de la mise en défens des champs céréaliers après récolte, pour la reconstitution du sol et du semis direct pour la restauration de leur potentiel biologique et hydrique.

Dans les parcours dégradés



La réhabilitation des terrains ravinés, autrefois cultivés, puis abandonnés après dégradation, par la plantation d'arbustes en vue de la réduction de l'érosion ravinante et la reconstitution d'un couvert végétal à valeur fourragère représente une option doublement gagnante. Le suivi a été opéré en comparant l'évolution de deux espaces ravinés, l'un planté d'atriplex. On y enregistre que plus d'eau s'infiltré, alors que le ruissellement diminue ; on observe même un début de cicatrization des ravines.

Conclusion

Seules des décisions politiques courageuses peuvent renverser la tendance et relever le défi de la dégradation des ressources naturelles et de la désertification. Il est aussi urgent d'identifier de nouveaux contextes juridiques qui peuvent permettre efficacement la mise en œuvre des réformes et des aménagements: amener les agriculteurs à produire plus de fourrage, construire des étables et passer à la stabulation des animaux. En raison de la situation de pauvreté, il faut imaginer des projets alternatifs et une organisation du pâturage, afin de réduire les prélèvements sur les ressources forestières.

Régénération assistée du chêne liège



L'avenir est-il dans des opérations de régénération assistée au coût élevé, ou bien réside-t-il plutôt dans une gestion plus rationnelle des couverts existants, avec plus de participation volontaire des ayants droits ? Cela pose d'ailleurs toute la question de la gestion des forêts et de la responsabilisation dans ces opérations. Des prises de décisions courageuses sont les bienvenues!



Terrain mis en défens vs jachères pâturées

Authors/photographers: Abdellah Laouina, Chakar Miloud, Nadia Machouri
The DESIRE project (2007-2012) is funded by the European Commission, VI Framework Program, 'Global Change and Ecosystems' and the governments of France, the Netherlands, Italy and Spain. It brings together the expertise of 26 international research institutes and non-governmental organisations (NGOs). This project is coordinated by ALTERRA – Research Institute for the Green Living Environment, the Netherlands.

Editor: Nichola Geeson, May 2011
Website: www.desire-project.eu
Contact DESIRE coordinator: Coen.Ritsema@wur.nl
Contact DESIRE Communications: nproject3@googlemail.com
Contact EU Scientific Officer: Marie.Yeroyanni@ec.europa.eu

Copyright and Disclaimer: www.desire-project.eu/disclaimer

The opinions expressed in this newsletter and on the website are those of the DESIRE project consortium and do not necessarily reflect the views of the European Commission.

